



Glossaire, abréviations

Terme	Définitions	Source
ACS	Automobile club de Suisse.	abréviation
ATE	Association transports et environnement.	abréviation
Autorité (domaine signalisation)	Organe de compétence selon le droit cantonal pour ordonner la mise en place ou la suppression des signaux et des marques.	OSR, LALCR
Balise	Dispositif implanté le long du bord de la chaussée en vue de guider les usagers ou de leur signaler un danger particulier.	VSS 640882
Bande cyclable	Voies destinées aux cyclistes qui, normalement, sont délimitées par des lignes jaunes discontinues ou, exceptionnellement, continues.	OCR
BPA	Bureau de prévention des accidents.	abréviation
CCC	Commission cantonale des constructions, Valais.	abréviation
CCSR	Commission cantonale de signalisation routière, Valais.	abréviation
Chantier routier	Sont considérés comme chantiers sur route tous travaux de construction, d'entretien et autres, sur la voie publique ou à ses abords immédiats, ainsi que les obstacles, inégalités ou rétrécissements qui y sont liés.	directive cantonales
Chaussée	La chaussée est la partie de la route qui sert à la circulation des véhicules.	OCR
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Berne.	abréviation
Engins assimilés à des véhicules	Sont des moyens de locomotion à roues ou à roulettes mus par la seule force musculaire des utilisateurs, tels que les patins à roulettes, rollers, trottinettes et vélos d'enfants. Les cycles et les chaises d'invalides ne sont pas considérés comme des engins assimilés à des véhicules.	OCR
LCR	Loi sur la circulation routière.	abréviation
Marquages	Sont des éléments peints ou encastrés, appliqués au sol pour indiquer ou informer les usagers de la route.	CCSR
Modérateurs	Aménagements routiers géométriques, constructifs ou des marquages amenant le conducteur à modérer sa vitesse et augmenter son attention à son environnement.	VSS 640211 640213
Modération de la circulation	Dispositif permettant d'établir une situation dans laquelle les conducteurs sont amenés à adapter leur vitesse aux conditions locales.	VSS 640211 640213
OCR	Ordonnance sur la circulation routière.	abréviation
OFROU	Office fédérale des routes, Berne.	abréviation
OSR	Ordonnance sur la signalisation routière.	abréviation
Passage pour piétons	Un passage pour piétons est une partie de la route aménagée pour permettre aux piétons de traverser la chaussée.	CCSR
Pédibus	Système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un accompagnant.	ATE
Piste cyclable	Piste destinée aux cyclistes, séparée de la chaussée par sa construction et signalée comme telle.	OCR
Plaques complémentaires	Panneaux portant des renseignements additionnels relatifs aux signaux.	OSR
Prescription (signaux de)	Signaux annonçant une obligation, une interdiction ou des règles de comportement.	OSR
Réclames	Sont considérées comme réclames routières toutes les formes de publicité et autres annonces faites par l'écriture, l'image, la lumière, le son, etc., qui sont situées dans le champ de perception des conducteurs lorsqu'ils voient leur attention à la circulation.	OSR
Riverains autorisés	Signifie qu'il est permis de livrer ou d'aller chercher des marchandises chez les riverains ou sur des biens-fonds voisins, que les riverains et leurs visiteurs ainsi que les personnes exécutant des travaux sur des biens-fonds voisins peuvent y effectuer des courses et que des tiers peuvent y transporter ces personnes.	OSR
Routes	Voies de communication utilisées par des véhicules automobiles, des engins assimilés à des véhicules ou des piétons.	OCR
TCS	Touring Club Suisse.	abréviation
Véhicule automobile	Tout véhicule pourvu d'un propre dispositif de propulsion lui permettant de circuler sur terre sans devoir suivre une voie ferrée.	LCR
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports.	abréviation
Zone 30	Désigne des routes, situées dans des quartiers ou des lotissements, sur lesquelles les conducteurs sont tenus de circuler d'une manière particulièrement prudente et prévenante. La vitesse maximale est fixée à 30 km/h.	OSR
Zone de rencontre	Désigne des routes situées dans des quartiers résidentiels ou commerciaux, sur lesquelles les piétons et les utilisateurs d'engins assimilés à des véhicules peuvent utiliser toute l'aire de circulation. Ils bénéficient de la priorité mais ne doivent toutefois pas gêner inutilement les véhicules.	OSR
Zone piétonne	Désigne une zone réservée aux piétons et aux utilisateurs d'engins assimilés à des véhicules.	OSR